



Fédération des femmes du Québec

PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE
DES QUEBECOISES ET DES CANADIENNES

PRÉPARÉ PAR :
ANNE-MARIE GINGRAS
ET
HELENE SARRASIN

MARS 1987

La Fédération des femmes du Québec profite du 8 mars pour rappeler quelques statistiques sur les femmes au Québec et au Canada.

Ces chiffres démontrent la pertinence des revendications que nous avons mises de l'avant depuis 21 ans, que ce soit au niveau du travail des femmes ou de la vie familiale. Si l'on ne peut nier les gains des femmes dans certains secteurs, il faut reconnaître qu'en 1987, il y a encore de nombreuses luttes à faire.

Il nous apparaît important de souligner que si les statistiques qui suivent indiquent que les femmes se sont taillé une plus grande place sur le marché du travail, elles n'en demeurent pas moins toujours reléguées dans des ghettos d'emploi. Si elles ont amélioré leur niveau de scolarité, les écarts demeurent au niveau des revenus. Si, enfin, elles ont moins d'enfants, elles en sont maintenant plus souvent les seules responsables.

Conclusion: L'avenir économique des femmes apparaît plus gris que rose.

Nous avons choisi de vous présenter le portrait socio-économique des Québécoises et des Canadiennes sans en analyser les données; comme vous le constaterez, ces chiffres parlent d'eux-mêmes. C'est votre cadeau du 8 mars; qu'il puisse vous servir toute l'année!

Ginette Busqué
Présidente

TABLE DES MATIERES

1.	Travail	1
2.	Revenus	5
3.	Syndicalisation	9
4.	Pauvreté	10
5.	Instruction	14
6.	Services de garde	17
7.	Immigrantes	18
8.	Itinérantes	20
9.	Handicapées	21
10.	Violence	22
11.	Travail domestique	23
12.	Politique	24

1. TRAVAILTaux d'activité

L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail constitue une donnée fondamentale qui permet d'expliquer nombre de changements dans leur vie.

Au Canada

En décembre 1986, le taux d'activité des Canadiennes était de 55,1% comparativement à 35,5 en 1966 et 44,4% en 1976. Ces statistiques prennent leur véritable sens lorsqu'on tient compte des catégories d'âge et des responsabilités familiales. (Statistiques chronologiques sur la population active. Chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées. 1986, catalogue 71-201 Statistique Canada).

En 1971, 45% de la population féminine âgée de 25 à 44 ans - années les plus fécondes - faisait partie de la population active; en décembre 1986, le pourcentage était de 73,1%. (La population active. Catalogue 71-001 de Statistique Canada, décembre 1986 et Les femmes dans le monde du travail. Statistique Canada, 1984).. Selon les dernières statistiques disponibles, le taux d'activité des femmes cheffes de famille ou conjointes de moins de 55 ans est de 75%. 84,8% des femmes seules de 15 à 54 ans sont également sur le marché du travail. (La population active ...).

Les changements survenus dans la famille prennent une couleur particulière lorsqu'on examine le taux d'activité des femmes parallèlement à l'âge de leur-s enfant-s. Aujourd'hui, 55,9% des femmes ayant des enfants de moins de 3 ans et 58,4% de celles ayant des enfants d'âge préscolaire font partie de la population active. Il en est de même pour 68,3% des mères d'enfant-s de 6 à 15 ans et pour 62,1% de celles d'enfant-s de 3 à 5 ans (sans autre enfant plus jeune). (La population active ...). Ces chiffres indiquent clairement que la majorité des mères avec des enfants de tous les âges sont sur le marché du travail.

La forte participation des femmes à ce marché n'a pas entraîné une diversification des emplois occupés. Ainsi, 77% des femmes actives restent concentrées dans seulement 5 groupes professionnels: le travail administratif, les services, le commerce, la médecine, la santé et l'enseignement. En 1983, une femme sur trois occupait un poste de catégorie du travail administratif, comparativement à un homme sur seize (Portrait statistique des femmes au Canada).

. Au Québec

Entre 1982 et 1986, le taux des femmes dans la population active est passé de 39,7% à 49,9% (Les femmes dans la population active, édition 1985-86 et La population active).

Depuis 1951, la concentration féminine s'est fortement accentuée dans le secteur tertiaire, passant de 66% à 84,8% en 1986. (Jeannine McNeil, L'égalité des sexes sur le marché du travail ...1986 et La population active ...).

Travail à temps partiel

. Au Canada

Les femmes constituent 71% de la population active employée à temps partiel. Si leur taux d'activité n'a pas cessé d'augmenter, la répartition entre temps plein et temps partiel est demeurée sensiblement la même. Les travailleuses à temps partiel comptent pour 27% de toutes celles qui font partie de la population active - quant aux hommes, il ne s'agit que de 9% - et 12% de l'ensemble de la population active. (La population active...).

Selon les plus récentes statistiques, 22% des Canadiennes qui occupent un emploi à temps partiel auraient préféré un emploi à temps plein ainsi que le salaire qui l'accompagne. On observe une concentration de personnes obligées d'accepter un emploi à temps partiel chez les femmes âgées de 25 à 54 ans et chez les jeunes de 15 à 24 ans. Ce phénomène du temps partiel involontaire va croissant au Canada; ces emplois ne représentaient que 11%

de tous les emplois à temps partiel en 1975; 10 ans plus tard, ils constituent 29%. L'impact de ce phénomène sur les femmes se comprend facilement quand on sait que près de 9 travailleur-euse-s sur 10 obligé-e-s d'accepter un emploi à temps partiel se trouvent dans les industries de service (Ernest Akyeampong. "Personnes travaillant à temps partiel involontairement au Canada 1975-1985").

Contrairement à ce qu'en croit l'opinion publique, les femmes en âge d'avoir des enfants sont celles qui ont un pourcentage d'emploi à temps partiel le plus bas: 22%. (La population active ...).

. Au Québec

29% des travailleuses actuellement à temps partiel auraient préféré un emploi à temps plein, ce qui est plus élevé que la moyenne canadienne. Comme ailleurs au pays, les femmes constituent 70% de la population active à temps partiel (La population active...).

C'est au Québec et en Colombie-Britannique que le phénomène du temps partiel non choisi est proportionnellement le plus grave (Ernest Akyeampong...)

Les femmes dans la fonction publique québécoise

La répartition des effectifs réguliers assujettis et non assujettis à la loi sur la fonction publique au 31 mars 1986 démontre que les femmes occupent 8% des emplois supérieurs, 58,7% des emplois de fonctionnaires, 13,5% des emplois de gérance intermédiaire et constituent 20% des professionnel-le-s.

Un examen détaillé de quelques ministères et organismes fait encore davantage comprendre la situation qu'occupent les femmes dans la fonction publique québécoise:

Ministère ou organismes	Emplois supérieurs (y compris haute direction)	Personnel de bureau
Affaires municipales	7,8	81,9
Agriculture	1,8	76,3
Assemblée nationale	9,7	76,6
Commission d'accès à l'information	33,3%	88,9
" d'appel en matière de lésions professionnelles	0	100
Commission de la fonction publique	0	81,8
" de la protection de la langue française	0	100
Commission de protection du terri- toire agricole	0	88,9
Commission des Affaires sociales	20	93,7
Communautés culturelles et immi- gration	21,4	88,6
Conseil de la langue française	0	100
Conseil du statut de la femme	100	96,1
Conseil du Trésor	4,3	89,6
Conseil exécutif	11,3	87,6
Éducation	6,7	87,8
Finances	2,0	75,2
Inspecteur général des institutions financières	0	79,7
Office des services de garde à l'enfance	80	86,4
Régie des rentes du Québec	10,3	61,7
Santé et Services sociaux	10,5	87,3
Société d'habitation du Québec	0	80,7

Sources: Gouvernement du Québec. Présence des femmes et des hommes dans
la fonction publique du Québec. Volume 8 (1986).

2. REVENUS

Il faut ici tout de suite faire état de plusieurs tendances en ce qui concerne les revenus des femmes. Depuis quelques années, on constate une progression de la part du revenu total revenant aux femmes, et les gains de ces dernières augmentent plus vite que ceux des hommes. Ceci dit, un nombre croissant de femmes vivent sans le soutien d'un conjoint, et cela colore de façon très particulière leur situation économique.

Selon Statistique Canada, les femmes qui ont travaillé toute l'année en 1985 (derniers chiffres disponibles) ont gagné, en moyenne, 65 cents pour chaque dollar gagné par leurs homologues masculins. (18,736\$ contre 28,848\$) (Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1985. Catalogue 13-207 Statistique Canada).

La méthode de calcul utilisée par Statistique Canada est toutefois contestable. Selon l'économiste Kathleen A. Lahey, il s'agit là d'une des plus importantes distorsions de la pensée économique. L'affirmation selon laquelle le salaire des femmes équivaut à 60% de celui des hommes n'est vrai que des femmes qui sont considérées comme des travailleuses à temps plein et à longueur d'année. A son avis sont exclues les femmes travaillant à temps partiel, ou moins de 50 semaines par année, ou encore celles qui passent par des cycles intermittents de chômage.

Mme Lahey préfère donc utiliser une autre méthode pour calculer le niveau réel des gains des femmes. Elle examine les statistiques de l'impôt fédéral sur le revenu, qui sont établies à partir d'échantillons représentatifs puisés dans les déclarations de revenus des contribuables et les analyse par classe d'âge. Pour l'année d'imposition 1983, les statistiques fiscales dévoilées en 1985 laissent voir que le seul moment où le revenu des femmes est effectivement équivalent à 60% ou plus de celui de leur pendant masculin est soit

avant 25 ans, soit après 65 ans. Et plus les femmes s'éloignent de l'âge de 25 ans, plus leur revenu est faible en proportion de celui des hommes de la même tranche d'âge. (Kathleen A. Lahey. "La place des femmes dans l'économie canadienne". Colloque national sur les femmes et l'économie 17-18 mars 1986).

Revenus féminins, en pourcentage des revenus masculins, par tranche d'âge

	moins de 20	20- 24	24- 29	30- 34	35- 39	40- 44	45- 49	50- 54	55- 59	60- 64	65- 69	plus de 70
FEMMES	76%	71%	56%	46%	42%	42%	44%	44%	48%	53%	68%	83%
HOMMES	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
ECART DE REVENU	24%	29%	44%	54%	58%	58%	56%	56%	52%	47%	32%	17%

D'après: Revenu Canada Impôt, Statistique fiscale, (1985 et 1975), tableau 4 (sommaire) (analyse des déclarations personnelles de revenus pour les années fiscales 1983 et 1973).

Lorsqu'on considère le revenu moyen des individus actifs sur le marché du travail durant plus de 49 semaines en 1985, l'écart salarial hommes-femmes s'avère assez important: 29,869\$ pour les premiers, 18,341\$ pour les secondes. (Un revenu peut comprendre davantage qu'un salaire). (Répartition du revenu ..., tableau 58).

Comme prévu, les femmes ne sont pas nombreuses dans les groupes à revenu élevé. 9,6% des femmes sur le marché du travail gagnent 30,000\$ ou plus, contre 34,8% des hommes. (Répartition du revenu ..., tableau 57).

Lorsqu'on examine les statistiques pour l'ensemble des Canadien-ne-s cependant, le revenu moyen des hommes est de 22,689\$ et celui des femmes 12,378\$. (Répartition du revenu ..., tableau 54).

Chez les hommes chefs de famille, 54,9% a gagné plus de 30,000\$ en 1985, et 23% plus de 60,000\$. En comparaison, 14% des femmes cheffes de famille a gagné plus de 30,000\$ et 3% plus de 60,000\$. Le revenu moyen des premiers a été de 36,629\$ et de 17,076\$ pour les secondes. (Répartition du revenu ..., tableau 44).

Si la situation n'est guère reluisante, il faut toutefois noter que depuis quelques années, les gains des femmes augmentent proportionnellement plus vite que ceux des hommes. Entre 1979 et 1983, par exemple, les gains des hommes se sont accrus de 44,4%, et ceux des femmes de 60,2%. Si ce rythme se maintient, les femmes qui ont des revenus peuvent s'attendre à obtenir l'égalité salariale en 2010. (Lahey).

Notons cependant que même si les revenus des femmes augmentent pour équivaloir ceux des hommes, ils ne seront pas équitables en ce sens où de plus en plus de femmes deviennent les soutiens uniques de leurs enfants.

Le revenu moyen des familles monoparentales ayant à leur tête une

femme de moins de 65 ans était de 16,339\$ en 1985, comparativement à 42,425\$ pour les familles biparentales sans personne âgée mais avec des enfants. (Répartition du revenu ..., sommaire).

D'autre part, le revenu familial moyen le plus élevé en 1985 (47,687\$) a été touché par les familles sans enfant de moins de 6 ans à l'intérieur desquelles l'épouse travaille à l'extérieur.

Au Québec

Dans l'ensemble, les niveaux de revenus des Québécois-es sont inférieurs aux moyennes canadiennes. En 1985, 25,4% des hommes et 5,9% des femmes gagnaient plus de 30,000\$ par année (contre 28,6% et 6,7% pour leurs homologues canadiens). Les hommes chefs de famille gagnent 2922\$ de moins au Québec qu'au Canada, et la différence pour les femmes à la tête d'une famille est de 1287\$. Le revenu moyen des Québécoises est de 11,758\$, celui des Québécois 21.139\$. (Répartition du revenu ..., tableau 54).

3. SYNDICALISATION

. Au Canada

Le taux de syndicalisation des femmes demeure moins élevé que celui des hommes, 41.5% comparativement à 31.9% (Les femmes dans la population active, page 95).

. Au Québec

Les proportions sont semblables, 47.3% des hommes et 38% des femmes sont syndiqués.

4. PAUVRETE

. Au Canada

Le taux de pauvreté a sensiblement diminué dans les années 70 mais il a été à la hausse de 1980 à 1984; Statistique Canada considérait alors que 17,3% de la population se classait dans la catégorie des faibles revenus, soit 4,214,000 personnes. En 1985, le chiffre était de 3,951,000 personnes ou 16% de la population. (Répartition du revenu ..., tableau explicatif 1).

Certains groupes sont plus exposés que d'autres à la pauvreté: les personnes âgées, dont la majorité est constituée de femmes, et les familles dirigées par une femme. On peut maintenant véritablement parler du phénomène de la féminisation de la pauvreté.

Les femmes constituent 56,7% de la population à faible revenu, alors qu'elles représentent 51% de la population totale. (Répartition du revenu ..., sommaire).

Une étude de Condition féminine Canada démontre qu'en 1981, 82,6% des familles monoparentales étaient dirigées par des femmes et que près de la moitié de ces familles vivaient sous le seuil de la pauvreté (Karen L. Bridge. Une comparaison internationale du droit privé et public régissant le soutien des familles monoparentales, 1985).

La pauvreté est en constante progression dans ce type de famille; à preuve, les derniers chiffres disponibles de Statistique Canada nous permettent d'affirmer que 6 mères seules seules sur dix de moins de 65 ans ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. (Répartition du revenu ..., sommaire).

En 1985, 47,1% des familles ayant une femme cheffe gagnait moins de 12,000\$ comparativement à 11,2% pour les familles dont le chef est un homme. (Répartition du revenu ..., tableau 44).

Voici les seuils de faibles revenus tels que définis par Statistique Canada pour 1985.

Population du secteur de résidence

Taille de la famille	<u>500 000 et plus</u>	<u>100 000 - 499 999</u>	<u>30 000 - 99 999</u>	<u>moins de 30 000</u>	<u>Rural</u>
1	10 233 \$	9 719 \$	9 117 \$	8 428 \$	7 567 \$
2	13 500	12 814	11 955	11 093	9 890
3	18 060	17 114	15 995	14 879	13 243
4	20 810	19 778	18 489	17 198	15 309
5	24 251	22 961	21 414	19 950	17 802
6	26 487	25 024	23 392	21 757	19 434
7	29 153	27 605	25 799	23 993	21 414

En ce qui concerne l'année 1986, voici les seuils de faibles revenus estimatifs préparés par le Conseil national du Bien-être social:

Population du secteur de résidence

Taille de la famille	<u>500 000 et plus</u>	<u>100 000 - 499 999</u>	<u>30 000 - 99 999</u>	<u>moins de 30 000</u>	<u>Rural</u>
1	10 673 \$	10 108 \$	9 481 \$	8 765 \$	7 870 \$
2	14 081	13 365	12 469	11 570	10 316
3	18 836	17 850	16 683	15 519	13 813
4	21 705	20 628	19 284	17 938	15 967
5	25 294	23 948	22 334	20 808	18 567
6	27 626	26 101	24 398	22 692	20 270
7 et plus	30 407	28 792	26 909	25 024	22 334

Source: Conseil national du Bien-être social. Les seuils de pauvreté de 1986.

Statistique Canada considère qu'en 1985, 19,5% des enfants de moins de 16 ans et 20% des personnes de 65 ans et plus étaient pauvres. La proportion de personnes seules de 65 ans et plus qui sont considérées à faibles revenus est de 46,8%; et la catégorie record de faible taux de revenu se retrouve chez les femmes de 65 ans et plus vivant seules: 82,7%. (Répartition du revenu ..., tableau explicatif 1).

Le risque de pauvreté est plus grand chez les femmes seules que chez les hommes seuls; aujourd'hui, 51,7% des premières sont considérées à faibles revenus. (Ibid).

Au Québec

Les niveaux de revenus étant moins élevés au Québec qu'au Canada, la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté y est plus importante. Pour l'année 1985, 24,6% des femmes et 11,7% des hommes gagnaient moins de 5000\$; et 55,6% de femmes et 28,2% d'hommes gagnaient moins de 10 000\$. (Répartition du revenu, tableau 54).

En ce qui concerne les familles québécoises ayant une femme à leur tête, dont le nombre a doublé au Québec au cours des dix dernières années, 45,6% d'entre elles gagnaient moins de 10000\$ tandis que 9,6% des familles ayant un chef masculin se classait dans la même catégorie. (Répartition du revenu ..., tableau 44).

Les revenus gagnés par les femmes cheffes de famille diffèrent aussi selon que l'on soit dans un quartier aisé ou non. Par exemple, on a calculé qu'en 1981, le revenu moyen des femmes cheffes de famille à Montréal s'élevait à 10,389\$ mais dans le Centre-sud, il se situait à 6,622\$. Les deux tiers des femmes de ce quartier étaient absentes du marché du travail et recevaient des prestations de l'État, ce qui n'était le cas que pour moins de la moitié des mères seules de Montréal. (Des mères seules, seules, seules. Une étude sur la situation des femmes cheffes de famille monoparentale du Centre-sud de Montréal, 1986).

En 1983, sur l'ensemble des 396,522 bénéficiaires d'aide sociale, près de 20% étaient des femmes responsables de famille monoparentale. (Les Québécoises, faits et chiffres).

5. INSTRUCTIONAu Canada

Les femmes représentaient 50,5% de tous les étudiant-e-s inscrit-e-s aux programmes de baccalauréat et du premier cycle professionnel pendant l'année scolaire 1983-84. Toutefois, soit par nécessité, soit par choix, les femmes étaient sur-représentées dans le groupe des étudiant-e-s à temps partiel où elles constituaient 60,7% de tous-tes les étudiant-e-s, alors qu'elles ne représentaient que 47,5% de tous les étudiant-e-s à plein temps inscrit-e-s à ces programmes.

(Les femmes dans la ...)

On remarque toujours une même tendance des femmes à s'inscrire à plein temps aux cours à prédominance féminine, tels les beaux-arts et les arts appliqués, les sciences humaines, l'éducation et les sciences infirmières. Elles représentaient respectivement 59,8%, 58,1%, 67,9% et 96,9% de tous les étudiants de ces disciplines. On note encore une sous-représentation des femmes étudiant à plein temps en génie et en sciences appliquées (11,9%) en médecine (41,9%) ainsi qu'en mathématiques et en physique (27,9%). (ibid).

Entre 1973 et 1983, le nombre de baccalauréats et de premiers grades professionnels conférés à des femmes a grimpé de 28,099 à 45,818, une hausse de 63,1%. En comparaison, le nombre de grades conférés à des hommes n'a augmenté que de 3,3% (de 42,565 à 43,952 en 1983). En conséquence, les femmes ont obtenu 51% de tous les grades conférés en 1983, alors que ce chiffre s'élevait à 39,8% en 1973. Bien que les femmes aient reçu en 1983 la majorité des diplômes, elles continuent de recevoir peu de grades dans les disciplines à prédominance masculine. (Ibid).

Notons toutefois la hausse d'inscriptions des femmes comme étudiantes à temps plein en commerce et administration des affaires; de 1976 à

1984, leur proportion a presque doublé, passant de 23,3% à 42,3% (Cécile Dumas. L'évolution professionnelle des femmes au Canada 1976 - 1985).

Les disproportions de revenu à scolarité égale entre hommes et femmes en 1983 demeurent élevées et ce même en ce qui a trait aux femmes les plus scolarisées. Ainsi, c'est à peine 59,4% du revenu des hommes que gagne une femme ayant un grade universitaire.

(Les femmes dans la ...)

Au Québec

Il y a 15 ans, les filles entraient en moins grand nombre au CEGEP que les garçons mais achevaient leur formation collégiale presque à égalité avec eux (49,6%) à cause de leur persévérance. Le problème majeur se situait lors du passage au baccalauréat; les filles ne représentaient que 35% des étudiant-e-s du premier cycle et 28,5% des diplômé-e-s.

En 1984, les femmes étaient encore un peu moins nombreuses à s'inscrire au premier cycle à l'université (48%). C'est cependant aux cycles supérieurs que les différences hommes-femmes sont les plus importantes. En 1983, les femmes formaient 39% de tous les diplômé-e-s du 2e cycle et 25,6% de ceux-elles du 3e cycle. (Conseil de la Science et de la Technologie. La participation des femmes en science et en technologie au Québec, 1986).

Les différences observées il y a quelques années concernant les choix de disciplines par les filles ne vont pas toutes en s'amenuisant. Au CEGEP, les filles ne représentent encore que 13% du total des inscrit-e-s en sciences pures et appliquées et 10% des diplômé-e-s en techniques physiques. A l'université, les femmes ne représentent que 8% des étudiant-e-s en génie, 10,8% en physique, 20% en sciences

générales, 21,3% en ressources biologiques et 24,7 en informatique. Le Conseil de la Science et de la Technologie prévoit qu'au rythme de progression des dix dernières années, certains écarts pourraient durer plus de 30 ans.

L'examen des revenus gagnés par les femmes et les hommes selon leur niveau d'instruction laisse voir d'importants écarts. 29,1% des femmes et 61,7% des hommes détenant un grade universitaire ont gagné 30,000\$ ou plus en 1985. On retrouve, dans cette même tranche de revenu, 4,5% de femmes et 23,8% d'hommes ayant fait des études secondaires ou postsecondaires partielles ainsi que 1,3% de femmes et 13,3% d'hommes ayant 8 années au moins de scolarité. (Répartition du revenu ..., tableau 62).

6. SERVICES DE GARDE

Au Canada

Selon la meilleure évaluation connue, quelque 1,950,000 enfants de moins de 13 ans avaient besoin en 1984 de services de garde à temps plein pendant que leurs parents travaillaient ou étudiaient. Ce total comprend quelque 188,000 bébés de moins de deux ans et 445,000 enfants d'âge préscolaire, tous demandent une garde de jour, de même que 1,317,000 enfants entre 6 et 12 ans nécessitant une garde avant et après les heures de classe ou toute la journée lorsque l'école est fermée. Ces enfants constituent une partie importante de la population totale, soit 42% de tous les enfants de ces groupes d'âge.

Comme la présence des mères des jeunes enfants dans la population active continue d'augmenter et que la plupart des mères occupent des emplois à temps plein - tendance qui devrait se maintenir dans la prochaine décennie, selon les prévisions - une proportion de plus en plus grande d'enfants auront besoin de services de garde durant le jour.

Or seulement 171,654 places dans des services autorisés étaient disponibles en 1984 dans tout le Canada, alors qu'il aurait fallu des services à temps plein pour 1,950,000 enfants, ce qui correspond à moins de 9 % de la demande. (Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants, mars 1986).

Au Québec

En avril 1986, on recense 35,737 places reconnues par l'Office des services de garde à l'enfance. Selon la présidente, Mme Stella Guy, les services reconnus ne comblent que 15% des besoins des Québécois-es. (Rapport d'activités 1985-1986).

7. IMMIGRANTES

. Au Canada

A l'heure actuelle, une personne sur cinq est née à l'étranger. De ce nombre, la moitié, soit près de deux millions de personnes sont des femmes. (Les immigrantes au Canada, mars 1986).

Contrairement à l'opinion généralement répandue, la participation des femmes immigrantes à la main-d'oeuvre active est très importante: en 1971, le taux de participation des Canadiennes était de 39,8% tandis que celui des femmes venues au Canada entre 1961 et 1971 était de 52,1%. En 1981, la participation des immigrantes demeure plus élevée que celle des natives, soit respectivement 55,6% et 52,1% (Ibid).

En raison de leur concentration dans les secteurs d'emploi peu rémunérés, les immigrantes composent le groupe le plus défavorisé de la main-d'oeuvre canadienne. En 1971, près d'une immigrante sur trois travaillait dans les secteurs sous-payés des services, de la fabrication et de l'assemblage, comparativement à seulement une femme sur cinq et un homme sur six nés au Canada. (Le recensement de 1981 indique que cette tendance progresse: 14,7% de toutes les immigrantes sur le marché au travail se retrouvent dans les métiers de la transformation, de la fabrication et de l'assemblage, comparativement à 6,3% des natives. (Ibid).

. Au Québec

En 1981, le nombre de femmes nées à l'extérieur du Canada et résidant au Québec est de 260,000. Ces femmes constituent 8% des Québécoises et environ la moitié des immigré-e-s. (Les Autres Québécoises; 1985).

Elles représentent une force de travail considérable car celles qui sont acceptées sont généralement jeunes (27 ans en moyenne lors de leur arrivée) et en bonne santé. Leur formation n'a rien coûté à l'Etat québécois et elles peuvent par surcroît fournir un apport démographique indispensable. (Collectif des femmes immigrantes de Montréal. "Etre immigrantes au Québec: des femmes s'organisent").

En 1981, 50% d'entre elles exercent une activité rémunérée. Et ces données ne tiennent évidemment pas compte de la proportion croissante de femmes qui travaillent clandestinement, soit parce qu'elles n'ont pas de permis de travail, ou que plusieurs employeur-e-s préfèrent ne pas déclarer leurs employées pour leur offrir des conditions de travail moins avantageuses. (Ibid).

Si l'on considère le salaire moyen, on s'aperçoit qu'il existe des disparités très marquées entre les salaires féminins et masculins, que les travailleur-euse-s soient né-e-s ici ou à l'extérieur. C'est ainsi que les salaires moyens des Québécoises de vieille souche et des immigrantes représentent respectivement 59% et 57% des salaires moyens de leurs homologues masculins. Du reste, ces disparités prévalent quel que soit le pays de naissance de la main-d'oeuvre étudiée. (Les autres Québécoises).

En 1981, le salaire moyen des hommes nés à l'extérieur du Canada s'élève à 17,436\$, celui des femmes 9,953\$.

8. ITINERANTES

. Au Canada

Bien que moins visibles que les hommes, on s'accorde à dire que les femmes itinérantes forment à peu près 20% de la population totale des itinérant-e-s et que leur nombre est croissant. Elles présentent les mêmes problèmes de santé que les hommes (troubles psychiques, alcoolisme, toxicomanie) auxquels il faut ajouter l'expérience de la violence dans bien des cas. (La Presse, 7-11-85).

. Au Québec

Le nombre d'itinérantes dans la région de Montréal est estimé à 3,000. L'offre de lits d'hébergement ne dépasse pas 77. (Le Devoir, 6 octobre 1986).

En 1983, il y a eu 5,453 demandes d'aide: 1,125 clochardes ont été admises tandis que 4,328 ont du être refusées faute de place. (ibid).

9. HANDICAPÉES

. Au Canada

D'après des données de Santé et Bien-être Canada (1982), les femmes handicapées gagnent environ 64% du revenu des femmes alors que les hommes handicapés gagnent 85% du revenu des hommes.

Dans la répartition des sources de revenu, on constate que les femmes handicapées sont principalement bénéficiaires de l'aide sociale alors que les hommes handicapés reçoivent plutôt des indemnités telles les assurances en milieu de travail et des rentes définies à partir de leur valeur productive sur le marché de l'emploi. (Office des personnes handicapées. Femme et hancicap. Rapport de recherche sur la condition des femmes handicapées, 1985).

. Au Québec

Sur la totalité des personnes handicapées bénéficiaires de l'aide sociale, les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à fréquenter les établissements scolaires: 32,7% contre 67,3% (Ibid).

10. VIOLENCE. Au Canada

Les femmes sont plus souvent victimes de certains actes criminels que les hommes. Par exemple 63% des victimes d'homicides familiaux sont des femmes.

Entre 1976 et 1982, les agressions sexuelles commises par les hommes contre les femmes ont augmenté de 22% ce qui représente la hausse la plus importante pour tous les genres de crimes violents. (Portrait statistique des femmes au Canada).

Les statistiques dont nous disposons sur les femmes assassinées par leur conjoint proviennent du Centre canadien de la statistique juridique à Ottawa. Ces chiffres précisent le nombre de femmes assassinées par leur mari ou leur concubin ainsi que le pourcentage de ces homicides par rapport au nombre total des meurtres commis en milieu familial (père-mère-frère-soeur-oncle-tante-enfants-cousin-cousine).

<u>Année</u>	<u>Femmes assassinées par leur conjoint</u>	<u>%</u>
1981	80	41,7
1982	77	37
1983	83	38.4
1984	63	32

A noter: ces statistiques n'incluent pas les femmes qui décèdent à plus ou moins long terme des suites de mauvais traitements.

(Avalanche. Bulletin de liaison du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence. Les femmes assassinées par leur conjoint. Vol. 1, no. 1, novembre 1986).

11. TRAVAIL DOMESTIQUE

Au Canada

En août 1981, un sondage Gallup révélait qu'entre 1976 et 1981, le pourcentage des Canadien-ne-s considérant que les hommes devaient partager les tâches ménagères avec les femmes était passé de 57% à 72%. Toutefois, ces données se sont effritées quand on a demandé aux hommes et aux femmes marié-e-s si les maris participaient régulièrement, occasionnellement ou jamais aux tâches domestiques. 44% des hommes en 1976 et 47% en 1981 prétendent y participer régulièrement, alors que pour leur part, les femmes considèrent qu'ils ne le font que dans 33% des cas entre 1976 et 37% en 1981.

Rappelons qu'en ce qui concerne les tâches domestiques, une étude aux États-Unis révélait qu'entre 1965 et 1975, les maris américains n'ont accru leur temps d'activité domestique que de 6 minutes par jour, y passant maintenant 9 H 7 minutes par semaine. (Louise Vandelac, Du travail et de l'amour).

12. POLITIQUE

Les femmes sont assez mal représentées dans nos parlements canadien et québécois. Aux élections fédérales de septembre 1984, 28 femmes ont été élues sur un total de 282 sièges. Seulement 4 provinces canadiennes comptent 10% ou plus de femmes comme députées (Québec, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique).

Voici une comparaison de la représentativité féminine dans nos parlements avec quelques pays:

<u>Pays</u>	<u>1975</u>	<u>1986</u>
Canada	3,3%	9,9%
Québec	0,9%	14,8%
Finlande	23,0%	30,5%
Suisse	21,5%	28,9%
Danemark	15,7%	25,7%
Allemagne de l'Ouest	5,8%	9,8%
France	1,8%	4,4%
Royaume-Uni	4,3%	3,6%
U.R.S.S.	31,3%	32,8%
Chine	22,7%	21,2%

Des statistiques du Directeur général des élections illustrent le reproche qu'ont fait les femmes aux partis politiques de ne leur accorder que les comtés perdants:

Taux de succès des candidats et des candidates aux élections fédérales
1972 - 1984.

<u>Année</u>	<u>% de femmes élues</u>	<u>% d'hommes élus</u>
1972	7,6	25,6
1974	7,2	20,4
1979	5,1	22,1
1980	6,4	20,0
1984	12,8	20,6

(Marilyn Domagalski, *The Role of Canadian Women in Federal and Provincial Politics*, in *Canadian Legislatures. The 1986 Comparative Study*. Queen's Park, Toronto. 1986, p. 39-43).

BIBLIOGRAPHIE

Akyeampong, Ernest. "Personnes travaillant à temps partiel involontairement au Canada 1975-1985". Catalogue 13-207. Statistique Canada 1985.

Avalanche. Bulletin de liaison du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence. Les femmes assassinées par leur conjoint. Vol. 1, no. 1 Novembre 1986.

Bridge, Karen L. et Condition féminine Canada. Une comparaison internationale du droit privé et public régissant le soutien des familles monoparentales. 1985.

Canada. Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants. 1986.

Canada. Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Les immigrantes au Canada.

Collectif des femmes immigrantes. Etre immigrantes au Québec: des femmes s'organisent. 1985.

Conseil national du bien-être social. Les seuils de pauvreté. 1986.

Domagalski, Marilyn. "The Role of Canadian Women in Federal and Provincial Politics" in Canadian Legislatures. The 1986 Comparative Study. Queen's Park Toronto. 1986 p. 39-45

Estable, Alma et Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Les immigrantes au Canada - Faits actuels. Mars 1986.

Lahey, Kathleen A. et Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. "La place des femmes dans l'économie canadienne". Colloque national sur les femmes et l'économie 17-18 mars 1986.

Québec. "Les Québécoises, faits et chiffres." 1985.

Québec. Présence des femmes et des hommes dans la fonction publique du Québec. Volume 8 (1986).

Québec. Conseil de la Science et de la Technologie. La participation des femmes en science et technologie au Québec. 1986.

Québec. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Les autres Québécoises. Etude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois. 1985..

Québec. Office des personnes handicapées du Québec. Femme et handicap. Rapport de recherche sur la condition des femmes handicapées. 1985.

Québec. Office des services de garde à l'enfance. Rapport d'activités 1985-1986.

Sirard, Guylaine et al. Des mères seules, seules, seules.
Une étude sur la situation des femmes cheffes de famille mono-
parentale du Centre-sud de Montréal. 1986.

Statistique Canada. La population active. Catalogue 71-001.
Décembre 1986.

Statistique Canada. Les femmes dans le monde du travail. 1984.

Statistique Canada. Portrait statistique des femmes au Canada.
1985.

Statistique Canada. Répartition du revenu selon la taille du
revenu 1985. Catalogue 13-207. 1987.

Statistique Canada. Statistiques chronologiques sur la popula-
tion active. Chiffres réels, facteurs saisonniers et données dé-
saisonnalisées. Catalogue 71-201 . 1986.

Travail Canada. Bureau de la main-d'oeuvre féminine. Les femmes
dans la population active. Édition 1985-1986.

Vandelac, Louise. Du travail et de l'amour. Éditions St-Martin .
1985.